ETAT DECLARATIF DE RISQUES - AGENTS CNRACL

EPSM DU FINISTERE SUD - QUIMPER (29)

DONNEES DECLARATIVES EN JOURS : Ces données exprimées en jours déclarés sont arrêtées au 20/04/2025.

Année	Maladie Ordinaire (MO)		Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)		Maternité (MAT)	Accident du travail (AT)			Décès (DC)
	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Plein traitement	Temps partiel thérapeutique	Nombre d'accidents	Nombre
2021						650		29	
2022						2330		44	
2023						2570		41	
2024						1706		26	

non assuré sur l'exercice :

DONNEES EN SURVENANCE : Ces données financières sont rattachées à l'exercice de survenance du sinistre. Les montants indiqués comprennent les provisions règlementaires. Ces données sont arrêtées au 31/12/2024.

Année	Maladie Ordinaire (MO)	Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)	Maternité (MAT)	Accident du travail (AT)		Décès (DC)
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant frais médicaux	Montant
2021					5 542 €	
2022					34 593 €	
2023					12 256 €	
2024					38 661 €	

non assuré sur l'exercice :

Information sur les arrêts déclarés

Année	Moyenne d'âge des agents absents	Durée moyenne des arrêts	Nombre d'arrêts
2021	46 ans	22 jours	29
2022	46 ans	53 jours	44
2023	47 ans	63 jours	41
2024	47 ans	66 jours	26

non assuré sur l'exercice :

Date, cachet et signature de la personne dûment habilitée au sein de la collectivité

INFORMATIONS CONTRACTUELLES	2021	2022	2023	2024
Masse salariale assurée	26 415 996 €	24 266 964 €	22 774 340 €	23 384 310 €
Garanties assurées	AT(FM)	AT(FM)	AT(FM)	AT(FM)
Franchises	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise
Effectif	823	822	828	820

N ARR : N jours de franchise par arrêt
N ARR M : N jours de franchise par arrêt annulés à partir de M jours d'arrêt
N CUM : N jours cumulés sur 365 jours

Les présentes statistiques ont été élaborées à la demande du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la consultation d'appel d'offres ou du marché public d'assurance statutaire.
Nous attirons l'attention sur le fait que ces statistiques ont été établies sur la base des déclarations effectuées par la collectivité à la date du 20/04/2025.
Compte tenu du délai de déclaration et de la requalification possible des arrêts, les statistiques de l'année 2024 et des années antérieures peuvent être incomplètes ou non définitives.
Ces données sont conformes à la règlementation en vigueur, répondent aux exigences habituelles des assureurs leur permettant d'analyser le risque à couvrir et prennent en compte les préconisations du guide des bonnes pratiques (juin 2008).
Les présentes informations n'ont de sens que si elles sont transmises aux candidats et exploitées dans leur globalité ; une transmission ou utilisation partielle de celles-ci pourrait conduire à une vision erronée de la sinistralité.